

La présente note a pour objet de présenter les principaux résultats de la première session 2007 de la campagne de recrutement et d'affectation des enseignants-chercheurs de statut universitaire. Les données complètes peuvent être consultées dans [l'étude détaillée](#).

La publication

3 324 postes ont été publiés pour des recrutements de maîtres de conférences et de professeurs des universités, détachements, mutations et concours confondus, nombre en diminution sensible par rapport à 2006 (cf. chiffres-clés du recrutement ci-joints). Les explications à ce nouveau recul (- 5,3 % de postes offerts) sont difficiles à cerner dans la mesure où la démographie des corps laissait prévoir des départs plus nombreux, et compte tenu des efforts faits par les établissements d'enseignement supérieur en matière de gestion prévisionnelle de leurs effectifs.

Le bureau DGRH A1-1 a réalisé une étude sur les candidatures aux postes de maître de conférences et de professeur des universités pour cette session de recrutement ¹, publiée en août 2007. Elle a recensé 10 136 candidats à un recrutement de maître de conférences et 2 197 candidats à un recrutement de professeur des universités. Un candidat maître de conférences a déposé en moyenne 7,8 dossiers de candidatures, un candidat professeur 2,5 dossiers. Le nombre moyen de candidats par poste ouvert n'est pas très grand : 4,7 pour un poste de maître de conférences, 2,1 pour un poste de professeur des universités.

Avec un taux de couverture global de 89,6 %, le rendement de cette session est excellent, stable par rapport à 2006 et en progression par rapport à 2005 et à 2004. Les applications ANTARES et ANTEE ont joué leur rôle en permettant à tous les acteurs de mieux gérer l'ensemble de la procédure. Les établissements ont pu donner aux candidats potentiels une information plus complète, notamment en publiant des fiches de postes détaillées. Ceux-ci ont pu ainsi mieux cibler leurs choix et ont trouvé un outil facilitant leurs candidatures.

La mutation et le détachement

Sur l'ensemble des postes publiés, 3 162 ont été offerts à la mutation et au détachement.

Le recrutement par la voie de la mutation reste limité. Le volume des mutations est en légère augmentation : 349 postes pourvus contre 344 en 2006 et 303 en 2005. Leur poids relatif connaît donc un léger sursaut : 11 % des postes offerts, contre 10,3 % en 2006 et 10,5 % en 2005.

La part des détachements demeure très faible : 6 postes pourvus par ce moyen, trois fois moins qu'en 2006, soit 0,2 % des postes offerts. Cela ne manque pas de poser des questions sur l'attractivité des carrières d'enseignant-chercheur pour les fonctionnaires titulaires, notamment les chercheurs.

Le recrutement par concours

2 831 postes ont été offerts aux concours, 1 950 pour des recrutements de maître de conférences, 881 pour des recrutements de professeur des universités. Le taux de couverture global est de 90,7 % ; 93,7 % des

¹ - Cette étude, la première du genre, a été publiée sur le site Internet du ministère : http://www.education.gouv.fr/personnel/enseignant_superieur/enseignant_chercheur/statistiques.htm

postes de maître de conférences ont été pourvus (94,4 % en 2006) et 84,2 % des postes de professeur (82,5 % en 2006).

Les tendances observées ces dernières années laissent entendre que, pour les concours des maîtres de conférences, on a atteint un plafond et que le taux de couverture ne doit plus progresser, sinon à la marge et de façon circonstancielle ; en revanche, pour les recrutements de professeur des universités, le taux augmente toujours, et on peut supposer qu'il va tendre lui aussi vers un plafond qui sera difficilement franchissable.

L'aspect démographique

En 2007, l'âge moyen d'un nouveau maître de conférences est de 32 ans, 8 mois, ce qui n'a pas varié par rapport à 2006, 2005 et 2004. On note que cet âge est plus élevé dans les disciplines des lettres et des sciences humaines que dans les disciplines des sciences (l'écart est de 5 ans, 5 mois), et cela résulte vraisemblablement du fait que, dans les disciplines littéraires, le nombre des recrutés issus des corps des professeurs du second degré est plus grand.

L'âge moyen d'un nouveau professeur des universités est de 43 ans, 4 mois, identique à celui observé en 2006, après le léger rajeunissement constaté en 2005. Le recrutement des professeurs des universités s'effectuant majoritairement parmi les maîtres de conférences (à 85,4 % contre 83,2 % en 2006), l'adéquation entre le nombre de postes de professeur offerts et l'effectif des maîtres de conférences est un critère important : un effet d'entonnoir entraîne le vieillissement des nouveaux professeurs, la durée d'attente dans le corps des maîtres de conférences s'allongeant. En 2007, cette durée est de 10 ans, 10 mois : elle s'est accrue de 3 mois par rapport à 2006 et de 11 mois par rapport à 2005. L'âge moyen des nouveaux professeurs n'ayant pas augmenté, l'allongement de cette durée peut être le signe que cet équilibre n'était pas satisfaisant.

La place des femmes

La place des femmes dans le recrutement 2007 a régressé, tant chez les maîtres de conférences que chez les professeurs des universités. Elles représentent 40 % des lauréats chez les maîtres de conférences, mais seulement 26,2 % des nommés chez les professeurs (cf. chiffres-clés ci-dessous).

Ces résultats sont cohérents avec la place des femmes dans les résultats de la qualification 2007 et avec les taux de féminisation connus dans les filières étudiantes, notamment au niveau doctoral.

En moyenne, les femmes recrutées sont plus âgées que les hommes : l'écart est de 1 an, 8 mois pour les professeurs des universités, et de 10 mois pour les maîtres de conférences.

L'analyse de la population des qualifiés

La mise en perspective des résultats du recrutement et de ceux de la qualification 2007 révèle, chez les professeurs des universités, que 47,4 % des postes pourvus l'ont été par des candidats qualifiés en 2007, proportion en hausse par rapport à 2006 (45,6 %). Chez les maîtres de conférences, cette proportion est de 52,1 %, là aussi en progression par rapport à 2006 (51,2 %).

Il faut noter que 48,2 % des qualifiés 2007 aux fonctions de professeur et 30,9 % des qualifiés aux fonctions de maître de conférences ne se sont pas présentés aux concours. Pour ces jeunes docteurs et habilités à diriger les recherches, il apparaît que la qualification est simplement une reconnaissance de niveau dont ils peuvent se prévaloir pour d'autres perspectives.

Par ailleurs, les qualifiés 2007, lauréats des concours de recrutement de professeur et de maître de conférences, représentent respectivement 19,7 % et 14,6 % des personnes qualifiées en 2007, taux de réussite qui restent faibles.

L'approche géographique

L'analyse géographique qui a pu être menée sur le recrutement des professeurs des universités issus du corps des maîtres de conférences, par mutation et par concours, confirme la place particulière de l'académie de Paris dans le paysage universitaire français : il y a réellement un mouvement qui s'organise autour d'un centre parisien, plus flagrant pour les mutations que pour les concours ; l'étude sur les origines professionnelles et géographiques des nommés devrait permettre de le préciser.

L'analyse des postes non pourvus

262 des 2 831 postes de professeur et de maître de conférences offerts aux concours de recrutement n'ont pas été pourvus, soit une proportion de 9,2 % en légère hausse par rapport à 2006 (8,8 %).

La première cause demeure le rejet des candidatures par les instances des établissements : 48,1 % des postes non pourvus, proportion en net recul par rapport à 2006 (57,2 %), 2005 (54,3 %) et 2004 (50 %). La baisse est le fait des commissions de spécialistes dont les décisions négatives chutent de 47,7 % en 2006 à 42,4 % des postes non pourvus, mais aussi aux conseils d'administration dont les interventions ne justifient plus que 5,7 % des cas de non pourvoi contre 9,5 % l'an dernier.

Dans plus du tiers des cas, le non pourvoi est dû aux candidats : 37,8 %. Cette proportion connaît en 2007 une hausse par rapport aux années précédentes : 32,9 % en 2006, 31,4 % en 2005, 33 % en 2004. Le motif « absence de candidats » progresse (14,5 % des postes contre 10,6 %). Les vacances résultant des vœux des candidats reçus à plusieurs concours augmente également d'un point (23,3 % des postes), ce qui peut être la conséquence à la fois d'un plus grand nombre de candidatures multiples (2,7 candidatures par personne pour le recrutement des professeurs, et 8,2 pour le recrutement des maîtres de conférences, toutes concours confondus) et d'une qualité meilleure des candidats qui sont classés par plusieurs établissements.

Chiffres-clés

La publication

Année	Nombre de postes total	Nombre de postes MCF	Nombre de postes PR
2007	3 324	2 135	1 189
2006	3 509	2 318	1 191
2005	3 020	1 967	1 053
2004	3 124	1 975	1 149

Les postes ouverts sur la liste d'aptitude des assistants de l'enseignement supérieur pour l'accès au corps des maîtres de conférences (article 62 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984) ne sont pas pris en compte.

La mutation et le détachement

	Professeurs des universités		Maîtres de conférences
	article 46-1	article 51	article 26-I-1
postes publiés	895	157	2 110
pourvus par mutation	92	76	181
pourvus par détachement	0	2	4
taux de couverture (%)	10,3	49,7	8,8

Les articles 46-1, 51 et 26-I-1 sont des modalités de recrutement prévues par le décret n° 84-431 du 6 juin 1984, permettant l'ouverture de postes à la mutation et a détachement ; l'article 51 est réservé aux disciplines juridiques, économiques et de gestion.

Le recrutement par concours

Corps	Article du concours	Postes offerts	Postes non pourvus	Postes pourvus	Taux de couverture
MCF	26-I-1 : concours externe	1 925	119	1 806	93,8 %
	26-I-2 : concours réservé aux enseignants du 2 nd degré	22	4	18	81,8 %
	26-I-3 : concours réservé aux professionnels	2	0	2	100,0 %
	26-I-4 : concours réservé aux enseignants ENSAM	1	0	1	100,0 %
	Total MCF	1 950	123	1 827	93,7 %
PR	46-1 : concours externe	803	134	669	83,3 %
	46-3 : concours réservé aux MCF (voie longue)	49	concours non terminé		
	46-4 : concours réservé aux professionnels	16	5	11	68,7 %
	49-2-1 : agrégation externe (droit, économie, gestion)	62	0	62	100,0 %
	49-2-2 : agrégation interne (droit, économie, gestion)	10	concours non terminé		
	Total PR	940	139	742	78,9 %

La place des femmes

Année de recrutement	2007	2006	2005	2004	2003
% des femmes recrutées PR	26,2	27	25	25,3	25,9
% des femmes recrutées MCF	40	42,2	38,7	41,4	42,5

Les postes non pourvus

Motif de la vacance	MCF		PR		Total	% des non pourvus
	Art. 26-I-1	Art. 26-I-2	Art. 46-1	Art.46-4		
Non vacant	8	0	2	0	10	3,8
Absence de candidatures	4	2	28	4	38	14,5
Rejet de la commission de spécialistes	42	0	68	1	111	42,4
Refus du directeur (art. L. 713-9)	6	1	4	0	11	4,2
Rejet du conseil d'administration	9	0	6	0	15	5,7
Anomalie de procédure	13	1	2	0	16	6,1
Choix des candidats	37	0	24	0	61	23,3
Total	119	4	134	5	262	100,0